



COP 21 – Notre Dame Des Landes : la cohérence d'un gouvernement d'avenir !

A un mois du début de la COP 21 si désirée par François Hollande et un an après la mort de Rémi Fraisse sur la Zad de Sivens, le gouvernement annonce la reprise des travaux du futur aéroport de Notre Dame des Landes pour 2016 alors que les recours juridiques ne sont pas terminés !

Pour tous ceux qui avaient encore quelques illusions sur la valeur de la parole de nos gouvernants, ceux qui espéraient la prise en compte de la pertinence écologique de l'espace non bétonné que représente actuellement la zone concernée, ceux qui croyaient à la possibilité d'une transition écologique impulsée par les hommes politiques, abandonnez ici toute espérance !

Il ne faudra compter que sur notre propre volonté, la réussite d'Alternatiba Limousin (environ 3 500 participants le 13 septembre) en est un exemple.

Mobilisons pour que cette COP 21 ne soit pas un rendez-vous tranquille entre dirigeants uniquement préoccupés de leur avenir politique. Le gouvernement français veut éviter les manifestations à Paris et durcit actuellement le dialogue avec la société civile.

Il nous faut donc rester mobilisé (ou se mobiliser !) pour ces combats d'avenir qui nous concernent tous !

JPC

Marche mondiale pour le Climat à Limoges, samedi 28 novembre à 15 h !

Le week-end précédant l'ouverture de la COP 21, aura lieu la **Marche mondiale pour le Climat**. Celle-ci est une mobilisation de la Société Civile pour

- encourager les négociateurs à **signer, à Paris, un accord ambitieux**, équitable et contraignant de réduction des émissions de gaz à effet de serre,
- appeler les habitants de cette planète à **se retrousser les manches pour mettre en œuvre une véritable lutte contre le dérèglement climatique**.



A Limoges, le rassemblement aura lieu à 15 heures autour du grand bassin du Champ de Juillet avec prises de photos pour diffusion sur le net, suivi d'une marche vers la Préfecture, puis vers la Mairie. Cette marche sera ouverte à tous ceux qui s'inquiètent des conséquences à court, moyen et long terme du changement climatique.

Pour qu'elle soit efficace, nous devons être nombreux.

En septembre 2014, il y avait 300 000 personnes à New-York, 20 000 à Paris et 70 à Limoges ...

Le 28 novembre 2015, soyons plus de 1000 à Limoges !

*Nous fabriquons aujourd'hui le climat de demain.
Faisons en sorte qu'il reste vivable !*

70ème anniversaire de notre Sécurité Sociale !

Qu'attendons-nous pour reprendre ce qui nous appartient ?

HISTORIQUE

En 1945, le Conseil National de la Résistance projette un pays libéré du nazisme et un peuple français libéré de la misère. Le rapport de force permet alors d'imposer à la bourgeoisie les ordonnances d'octobre qui donnent aux salariés le contrôle d'une partie importante de la richesse qu'ils produisent pour la destiner au bien-être social. La Sécu est née ! Sa gestion revient en majorité aux représentants des assurés. La Sécu est conçue comme le lieu d'exercice de la démocratie sociale : les salariés disposent pour la première fois des leviers de gestion de la politique sociale du pays. La minorité de parasites au pouvoir depuis 1945, le patronat et ses valets aux gouvernements successifs, cherchent à enterrer cette conquête. Sortons de l'amnésie ! Souvenons-nous qu'une poignée de Résistants et de militants communistes dont au premier rang le ministre Croizat nous ont offert en 1945 une institution révolutionnaire. La Sécu n'est pas une institution de solidarité envers les pauvres, les « défavorisés » comme nous nomment aujourd'hui les bourgeois, elle n'est pas une caisse de charité avec un gros « trou » dedans à cause des mauvais pauvres qui sont toujours malades et qui fraudent. La Sécu est l'amorce de ce que nous devons aujourd'hui reconquérir et généraliser, la gestion par le peuple et pour le peuple de la richesse que nous et nous seuls produisons, au service du bien-être collectif.

Un esprit de création révolutionnaire : les ordonnances de création de la Sécurité Sociale des 4 et 19 octobre 1945 inspirées du programme du CNR « *Les Jours Heureux* ». « *La Sécurité Sociale est la garantie donnée à chacun qu'en toutes circonstances, il disposera des moyens nécessaires pour assurer sa subsistance et celle de sa famille dans des conditions décentes* » :

- unicité (un régime général unique, le même pour tous)
- répartition : 1 euro collecté → 1 euro distribué soit cotisation → salaire socialisé soit principe du salaire à vie financé par la cotisation sociale
- administration confiée par élection aux ouvriers (3/4 des administrateurs élus par les employés, 1/4 élus par les patrons, 2 élus par le corps médical).

Un affrontement permanent entre une conception patronale de type "propriété-solidarité" et une conception salariale de type "cotisation/salaire socialisé/salaire à vie" :

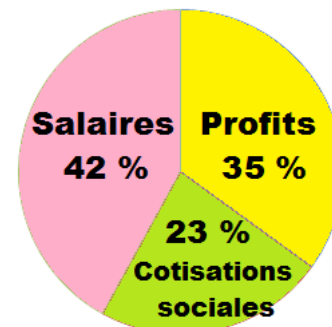
- les ordonnances de décembre 1961 et du 21 août 1967 : remplacement des administrateurs élus par des administrateurs nommés et instauration de la parité (négligence de la lutte de classe et promotion du concept de « partenariat social »).

Une destruction progressive voulue par le patronat, organisée par l'Etat, permise par la division des syndicats, la faiblesse de l'opposition ouvrière, l'insuffisance des revendications, avec entre autres :

- 8 juin 1946 : création des régimes spéciaux
- 14 mars 1947 : création de l'ARRCO (retraite complémentaire)
- 13 mai 1958 : création de l'UNEDIC (gérée par patrons et syndicats)
- ordonnances de décembre 1961 et du 2 août 1967
- 9 février 1984 : réforme de l'indemnisation chômage (début du recul de la protection)
- 1989 : création du RMI (remplacement du salaire socialisé par une prestation de solidarité)
- 1991 : création de la CSG par M. Rocard.

DES CHIFFRES :

PIB : 2200 milliards d'euros produits par **notre** travail répartis en
Salaires nets 42 %
Profits 35 % (800 milliards) de notre richesse détournée



Cotisations sociales : santé, famille, vieillesse, chômage

Il nous reste à prendre pleinement conscience du caractère révolutionnaire de l'ensemble cotisation/salaire socialisé/salaire à vie, du fait qu'il s'agit "d'un déjà là" qu'il "suffit" d'étendre et généraliser et de faire aboutir cette lutte initiée par nos ancêtres en créant un rapport de force qui nous soit favorable.

La Sécu, un déjà-là révolutionnaire !

Aujourd'hui :

- Un déjà-là qui gère avec succès depuis 70 ans le quart du PIB national.
- Une amorce de ce qui sera un monde libéré du capital.
- Un outil offert à la classe dominée pour cesser de l'être en prenant enfin le contrôle total de la richesse.
- Une invention pragmatique et cependant réellement révolutionnaire car permettant un contrôle absolu de la richesse par le peuple et pour le peuple.

Demain :

- La disparition du capital grâce à la collecte à la source, au stade de la distribution primaire, de la totalité de la plus-value donc la réalisation d'un monde a-capitaliste.
- La disparition de la propriété lucrative liée au capital remplacée par la propriété d'usage.
- Le contrôle absolu de ce qu'est la richesse, de ce qui vaut (et de ce qui ne vaut pas !), de sa collecte, de son utilisation et de sa répartition par la classe actuellement dominée devenue de ce fait dominante.
- Une nouvelle définition du salariat, négation absolue du salariat capitaliste synonyme d'exploitation et d'aliénation et affirmation d'une version a-capitaliste du salariat, gage de liberté et

de sécurité grâce au salaire à vie attaché à la personne et non au poste de travail.

- Une désaliénation du travail désormais défini par la qualification des personnes sur le modèle du fonctionariat et donc libéré de la mesure capitaliste par le temps.
- La disparition du crédit remplacé par la subvention et le prêt à taux nul.
- La disparition du marché de l'emploi par la disparition du salariat version capitaliste et disparition des systèmes aliénation/exploitation et employeur/employé.
- La généralisation de la propriété sous sa forme propriété d'usage.

Le Grand Soir s'est déjà produit il y a 70 ans mais nous ne l'avons pas vu ou nous l'avons oublié !

Un autre monde est possible, il est même un peu déjà là ! Continuons avec clairvoyance, courage et respect le travail de nos ancêtres : bâtissons-nous des jours heureux !

Vous trouverez plus d'informations :

- www.youtube.com/user/resausalariat : Manifeste : pour un statut politique du producteur
- www.reseau-salariat.info : site de l'association Réseau salariat
- www.resistance-44.fr : Les Jours heureux : Programme du Conseil National de la Résistance
- *Emanciper le travail* / Bernard Friot (Ed. La Dispute, 2014)

Attac 19

Le Monde de la Finance ? non, le Monde du Silence !

Du nouveau des informations sur le monde de la finance. Pour rappel, nous vous avons tenu informé en 3 épisodes dans ce journal entre novembre 2014 et mars 2015 ; nous comptons en rester là et puis, non, les nouvelles, les révélations, les faits et les réactions sont tellement inimaginables que nous continuons. Après l'épisode n° 1 prenant quelques exemples sur le cynisme de « l'industrie » de la finance (appelée ainsi dans les médias, histoire certainement de nous convaincre que la finance produit quelque chose), le n° 2 sur les lanceurs d'alerte (pensez à les soutenir, ils sont tous poursuivis ou ont perdu leur emploi) et le n° 3 sur la finance, origine première des thérapies austéritaires voire mortifères .

Et bien cette fois-ci, nous allons parler du « silence assourdissant » qui entoure le monde de la finance.

Donnons un premier exemple : celui de David Graeber. En 2011, il publie une vaste monographie intitulée « Debt : the First Five

Thousand Years » (Melville House ; publié en français sous le titre « Dette : 5000 ans d'histoire », aux éditions *Les liens qui libèrent* en 2013). Fin 2011, il a été aussi l'une des figures de proue du mouvement « Occupy Wall Street. »

Dans cet ouvrage, Graeber met l'accent sur la manière dont les processus, notamment liés à l'argent et à la dette, ont une influence sur les conceptions morales de la population et viennent détruire les relations humaines. Écoutons le : « *la réponse [...] se trouve principalement dans la capacité de l'argent à transformer la morale en une question d'arithmétique sans humanité, ce qui permet de justifier des choses qui dans d'autres circonstances auraient paru scandaleuses ou indécentes* ». Illustrations dans les arguments utilisés par les instances européennes dans les négociations avec le premier gouvernement Tsypiras en Grèce.

il énonce que la dette a précédé la monnaie, qu'elle est d'abord une histoire de pouvoir, le crédit établissant une dépendance. Et que durant des millénaires, les dettes publiques ont été

régulièrement annulées, justement pour se libérer de cette dépendance. Il affirme dans cette approche anthropologique (et non économique) que la dette publique étant devenue, ou redevenue, un mécanisme d'accumulation prédatrice du capital, sa dénonciation devrait devenir un des tout premiers éléments d'un programme démocratique d'urgence, aux échelles nationale, européenne et mondiale .

Et bien le contrat de cet universitaire américain n'a pas été renouvelé, aucune université américaine ne lui a proposé un poste ; il s'est exilé à Londres, voici ce qu'il dit de sa situation dans un entretien à Télérama

« Je suis écouté et surveillé. Mais je me tiens à carreau et on ne m'embête pas plus que cela : en exil, personne n'a besoin de vous censurer, vous le faites tout seul. J'ai un permis de travail : participer à une action radicale signifierait la fin de mon visa. Et puis je me sens bien à Londres. J'ai même été invité à parler au Parlement anglais à plusieurs reprises. Les députés m'ont écouté attentivement, et à la fin ... ils ont applaudi ! »

Revenons en France pour ce deuxième exemple. Nous nous appuyons sur l'excellente enquête (minutieuse et documentée) de Laurent Mauduit, journaliste à Médiapart, présentée cet été et qui se poursuit par un article fin octobre. Les parties entre guillemets sont extraites de ses différents articles (lire sur

www.mediapart.fr/search/apachesolr_search/natixis).

Natixis Asset Management (NAM), l'une des principales filiales de la banque Natixis, qui est elle même une filiale du groupe BPCE, présidé par François Pérol. Depuis au moins 2007, Natixis Asset Management a commis de nombreuses irrégularités (contrevenant aux règles de l'Autorité des marchés financiers :AMF) au détriment de ses clients : commissions occultes sur des fonds dits à formule ; détournement de gains sur des opérations de cessions temporaires de titres.

En quoi consistent ces cessions temporaires de titres ?

« Ces cessions temporaires de titres sont des opérations fréquemment utilisées par les **organismes de placement collectifs en valeurs mobilières (OPCVM)**. Certaines grandes institutions financières (banques de marché, fonds spéculatifs, *hedge funds*, sociétés de gestion...) ont recours à des acquisitions temporaires de titres, pour couvrir des ventes à découvert ou des positions sur produits dérivés. » Et Natixis Asset Management, par le biais de sa filiale bancaire, Natixis Asset Management Finance (NAM Finance), procède à des cessions

temporaires de titres à des contreparties de marché (ces grandes institutions financières) qui le lui demandent, et qui lui versent en retour un loyer sur ces titres dont une partie est reversée aux clients. Il s'agit en quelque sorte de frais de location que perçoit l'OPCVM pour avoir prêté ses titres pendant une certaine période. Mais, à titre de garantie, les mêmes contreparties apportent aussi à l'OPCVM des liquidités, qui sont conservées par une autre banque, en l'occurrence une filiale du Crédit agricole dénommée Caceis, qui est ce que l'on appelle une banque « dépositaire-conservateur ». Dans le jargon financier anglo-saxon, ces liquidités qui servent de garantie aux cessions temporaires de titres sont dénommées « cash collateral ».

« Mais ce que ne savent pas les clients de Natixis Asset Management, c'est que ce « cash collatéral » est lui-même ensuite placé auprès de Natixis pour lui apporter du financement « bon marché », et qu'il rapporte beaucoup d'argent dont le client (les OPCVM) n'entend jamais parler. Cet argent est partagé exclusivement entre Natixis Asset Management et Caceis. Selon des données chiffrées confidentielles auxquelles Médiapart a eu accès, l'activité des cessions temporaires de titres organisée par Natixis Asset Management a ainsi dégagé en 2011 un revenu mensuel (MENSUEL, vous lisez bien) de 2,65 millions d'euros. Et sur ce montant, seulement 380 000 euros mensuels, soit à peine 15 % du total, ont été reversés aux 71 OPCVM qui ont prêté leurs titres et pris tous les risques en finançant le groupe BPCE. »

Qui sont ces OPCVM ?

Le droit français reconnaît les OPCVM comme des organismes financiers dont l'activité consiste à investir sur les marchés l'épargne collectée auprès de leurs porteurs de parts. Ce sont en quelque sorte des portefeuilles collectifs gérés par des professionnels. Ils doivent recevoir un agrément préalable de l'AMF Autorité des marchés financiers en général. Les SICAV (Sociétés d'Investissement à Capital Variable) et les FCP (Fonds Communs de Placement) sont constitués en OPCVM .

Sur les 71 OPCVM qui ont prêté leurs titres, Laurent Mauduit n'a pu en identifier que 27. Parmi ces 27 nous en retiendront trois : le « CMD Agirc D », qui est détenu par un GIE rassemblant l'Agirc et l'Arrco, les deux principaux régimes de retraite complémentaire pour les cadres et pour les salariés (montant estimé du détournement autour d'un million d'euros par an) ,la CNP plusieurs millions d'euros et le troisième est «

Concorde 96 » cet OPCVM a été constitué pour financer les retraites des parlementaires français Laurent Mauduit a donc contacté le député socialiste Bernard Roman, qui en sa qualité de premier questeur de l'Assemblée nationale supervise la gestion de « Concorde 96 ». Un dossier a aussi été envoyé aux députés de la commission des finances prouvant que la société de gestion (NAM) gardait irrégulièrement pour elle près de 80 % des gains masqués, réalisés dans des opérations de cessions temporaires de titres, alors qu'elle aurait dû reverser ces gains à ses clients, c'est à dire les OPCVM.

Quelles réponses a reçu le journaliste de Médiapart ?

Une lettre de Bernard Roman, fin septembre disant qu'il était satisfait des réponses que Pascal Voisin, directeur de Natixis Asset Management lui avait donné et qu'au final « *les opérations de cessions temporaires réalisées ont permis d'améliorer à la marge la performance de Concorde 96 par ailleurs déjà satisfaisantes.* ». Voilà donc un élu qui se satisfait que la banque ne lui reverse pas la part légale qui revient à sa caisse de retraite et surtout qui oublie tous les autres épargnants ou retraités qui sont lésés indirectement par les pratiques illégales de Natixis Asset Management envers les OPCVM. Un deuxième courrier a été envoyé. Mais aucune autre réaction d'élus.

La puissance systémique du secteur financier actuel lui permet d'imposer un silence qui est en permanence entretenu tant par monde politique (comme ici) que par la médias . Rappelons la censure opérée par Canal + à la demande de son propriétaire : Vincent Bolloré sur le film documentaire démontrant la fraude fiscale du Crédit Mutuel organisée vers sa filiale suisse. Les intérêts financiers du groupe Bolloré passeront bien entendu avant la liberté d'informer.CE qui n'a pas empêché son propriétaire d'annoncer devant les membres du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) qu'il va mettre sur pied un comité d'éthique pour garantir la liberté éditoriale de Canal+.

On peut même regretter que des médias comme Politis (n°1374 28 octobre 2015) ne soient pas assez pugnaces quand ils interrogent Didier Migaud, premier président de la Cour des Comptes. Cour des comptes qui fustige tous les ans les dépenses publiques pour réduire le déficit de l'Etat alors que « 59% de la dette publique proviennent des cadeaux fiscaux (concurrences fiscales entre les Etats européens et « tax rulings » pour attirer les multinationales) et des taux d'intérêt excessifs » (« Audit de la dette publique » CAC mai 2014)

JPB

Les Paradis fiscaux frappent à Limoges !

Au cours d'une opération d'information citoyenne organisée samedi 3 octobre au matin par ATTAC 87 à Limoges, l'ONG a découvert que la BNP avait fermé son agence de la place Carnot, certainement pour la délocaliser à Nassau aux Bahamas, paradis fiscal bien connu.

Les clients se présentant à l'agence découvraient de la même manière que celle-ci avait fermé, la direction de la BNP ayant oublié de les informer !!! La direction de la BNP utilise, semble-t-il, les mêmes méthodes que les patrons voyous en délocalisant en catimini. Les intérêts de la banque comme le dénonce ATTAC via la campagne anti requins (cf <http://www.lesrequins.org/2015/les-requins-2015/>) seraient donc plus proches des îles Caïmans ou bien des îles Anglo-normandes que du centre-ville de Limoges. Devant cet amer constat, les militants d'ATTAC n'ont pu que se rendre à l'évidence : ce qu'ils dénoncent via cette campagne n'est que la réalité et se passe au plus près de chez eux en Limousin !



Sommaire	Page	Sommaire	Page
COP 21 – Notre Dame Des Landes :		70ème anniversaire de notre Sécurité Sociale !	2
la cohérence d'un gouvernement d'avenir !	1	Le Monde de la Finance ? non, le Monde du Silence !	6
Marche mondiale pour le Climat	1	Les Paradis fiscaux frappent à Limoges !	6

ENCARTS : Panier du militant

ATTAC LIMOUSIN - INFOS ET ACTIONS – Bulletin des comités locaux de Corrèze, Creuse et Haute-Vienne de l'Association pour la Taxation des Transactions financières et pour l'Action Citoyenne. Imprimé par ATTAC 87, Maison des Droits de l'Homme, 37 rue Frédéric Mistral 87100 Limoges. N°ISSN : 2102-0833 , CPPAP : 1006 G 86005. Directeur de la Publication : Jean-Pierre Clause Tél 05 55 01 28 69 ; E-mail : attac87@attac.org. Site Internet : <http://www.attac.org> ou <http://www.local.attac.org/attac87> - Ce n° est tiré à environ 500 exemplaires. Les articles publiés dans ce bulletin n'engagent que leurs auteurs !